

1877 COMEU B
21877 COMEU B

to all																				
IND.	D.H.D.	INFO.	TRADE	ACRIL.	LEGAL.	FINANC.	SCIENCE	SUPPL.	ADM.	C.F.										

DE : C.C.E. BRUXELLES - GPP46 - G.P.P.
A : C.E. WASHINGTON - WASHINGTON
REF: 15:00 10-04-84 000099543 - 00009946

TLX NR.68421-6PP-

MR HAYES B 3/97A
MR. SOUBESTRE B 2/63
MR. BRENNER B 8/103

TELEX NO. 003

PRIERE FAIRE DIFFUSION HABITUELLE A PARTIR DE BRUXELLES + STRASBOURG

NOTE B I O (84) 146 SUITE 3 AUX BUREAUX NATIONAUX
CC AUX MEMBRES DU GROUPE DU PORTE-PAROLE

CONSEIL AFFAIRES ETRANGERES - LUXEMBOURG, 10 AVRIL 1984 -

DECLARATION DE LA COOPERATION POLITIQUE SUR LE CHILI

420.43
+ 441.2(132)

LES DIX ONT APPRIS AVEC EMOTION LES TRAGIQUES INCIDENTS QUI ONT MARQUE LA HUITIEME JOURNEE DE PROTESTATION ORGANISEE AU CHILI PAR L'ENSEMBLE DES MOUVEMENTS DE L'OPPOSITION ET QUI ONT FAIT AU MOINS CINQ MORTS, TOUS CIVILS. ILS DEPLORENT LA REPRESSION DE CES MANIFESTATIONS QUI SONT, DANS LES CIRCONSTANCES PRESENTES, LE SEUL MOYEN EFFICACE POUR LE PEUPLE CHILIEN D'EXPRIMER SES ASPIRATIONS DEMOCRATIQUES. ILS REGRETTENT LES POURSUITES ENGAGEES CONTRE CERTAINES PERSONNALITES POLITIQUES, PARMIS LESQUELLES M. ALMEYDA, PRESIDENT DU MDP, LES RESTRICTIONS QUI CONTINUENT DE PESER SUR LA PRESSE ET L'ACCELERATION DU CYCLE DE LA REPRESSION ET DE LA VIOLENCE AU CHILI.

LES DIX SOUHAITENT QUE LE DIALOGUE REPRENNE ENTRE LES AUTORITES ET LES FORCES DEMOCRATIQUES CHILIENNES POUR PARVENIR RAPIDEMENT AU RETABLISSEMENT DES LIBERTES PUBLIQUES GRACE A LA CONSTITUTION D'UN GOUVERNEMENT ISSU D'ELECTIONS LIBRES.

TRESORERIE 84 (DECLARATION ORALE DU PRESIDENT THORN AU CONSEIL SUR
LES BESOINS BUDGETAIRES 84 ET LA MANIERE D'Y FAIRE FACE)

COMME LE PRESIDENT THORN L'AVAIT INDIQUE AU CONSEIL EUROPEEN LE 20 MARS ET AU CONSEIL DES AFFAIRES ETRANGERES LE 27/3, LES CREDITS 84 NE PERMETTRONT PAS DE FAIRE FACE AUX DEPENSES DE L'EXERCICE 84 EN RAISON DE L'AUGMENTATION DES DEPENSES AGRICOLES POUR L'ESSENTIEL, DE L'INSUFFISANCE DES RECETTES PAR RAPPORT AUX PREVISIONS DES ETATS-MEMBRES, POUR UNE MOINDRE PART.

''LA COMMISSION'' A DIT LE PRESIDENT ''A L'INTENTION DE GERER LE BUDGET 84 SANS METTRE EN PERIL LES POLITIQUES AUTRES QUE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE, ELLE ENTEND GERER CEPENDANT LA PARTIE NON-AGRICOLE DU BUDGET AVEC LA MEME RIGUEUR QUE LE FEOGA-GARANTIE.'' LE PRESIDENT A DONNE UNE PREMIERE INDICATION DES BESOINS 84 QUI SERONT DE L'ORDRE DE 2700 MILLIONS D'ECUS PAR RAPPORT AUX CREDITS ACTUELLEMENT INSCRITS AU BUDGET, L'ACCROISSEMENT DES DEPENSES ETANT DE L'ORDRE DE 2200 MECUS, TANDIS QUE L'INSUFFISANCE DE LA RECETTE, DE L'ORDRE DE 500 MECUS, CECI COMPTE TENU DE L'UTILISATION DE LA TOTALITE DU 1 0/0 TVA.

EN CE QUI CONCERNE, LA MANIERE DE FAIRE FACE A CES BESOINS, LE PRESIDENT A INDIQUE QUE LA COMMISSION FERAIT UN RAPPORT ASSORTI D'UNE PROPOSITION PRECISE LA SEMAINE PROCHAINE A L'INTENTION DU CONSEIL ET DU PARLEMENT EUROPEEN, ELLE TRANSMETTRA ULTERIEUREMENT UN AVANT-PROJET DE BUDGET SUPPLEMENTAIRE PERMETTANT L'AFFECTATION DES CREDITS NOUVEAUX.

LES TROIS FORMULES ACTUELLEMENT ETUDIEES PAR LA COMMISSION SONT
LES SUIVANTES :
CONTRIBUTION DES ETATS-MEMBRES SUIVANT UNE CLE A DETERMINER SUR LA
----- BASE DE L'ARTICLE 235 OU DES ARTICLES 235 ET 200 DU
TRAITE,
EMPRUNT DE LA COMMUNAUTE SOIT SUR LE MARCHE EXTERIEUR, SOIT AUPRES
----- DES BANQUES CENTRALES DES ETATS MEMBRES, AVEC REMBOURSEMENT
A PARTIR DE 86 TOUJOURS SUR LA BASE D'UNE DECISION DU CONSEIL
ARTICLE 235, ENFIN, RENONCIATION PAR LES ETATS MEMBRES POUR

L'EXERCICE 84 (PROBABLEMENT POUR L'EXERCICE 85) AUX REMBOURSE-
MENTS QUI LEUR SONT EFFECTUES PAR LA COMMUNAUTE AU TITRE DES
CHARGES DE PERCEPTION DES PRELEVEMENTS ET DROITS DE DOUANE :
IL S'AGIRAIT D'UNE RENONCIATION TEMPORAIRE (CE REMBOURSEMENT SERAIT
EFFECTUE PAR EXEMPLE A PARTIR DE 86) QUI POURRAIT ETRE DECIDEE SUR
LA BASE DE L'ART. 209 (CONCERNANT LE REGLEMENT FINANCIER.
M. CHEYSSON A REMERCIE LE PRESIDENT THORN DE CES INDICATIONS ET PRECI
SE QU'IL N'Y AURAIT PAS DE DEBAT A CE STADE, LE COREPER ETANT
CHARGE D'EXAMINER DES QUE POSSIBLE LES PROPOSITIONS PRECISES DE LA
COMMISSION ET DE PREPARER LA PROCHAINE SESSION DU CONSEIL SUR CE
POINT.

AMITIES,

MANUEL SANTARELLI

10.4.1984

/

3231 COMEUR LU.

EURCOM WSH

21877 COMEU B
REPLY VIA MCI/WUI - 101